

IRFFE – AMIENS

VENDREDI 5 JUIN 2015

Epreuve écrite du concours de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

La stigmatisation des familles monoparentales

« Il est plus facile de s'imaginer la fin du monde que la disparition de la famille nucléaire »
Nina Power, *La femme unidimensionnelle*

Résumé

A partir de son travail de thérapeute familial dans la banlieue parisienne, l'auteur reprend les mécanismes de stigmatisation sociale des familles monoparentales. L'article propose d'asseoir la thérapie familiale, dans ce contexte, sur un travail de déstigmatisation institué d'emblée – la **famille monoparentale** est une *vraie* famille – qui passe par l'activation et la création d'un imaginaire familial permettant de retrouver les possibilités d'évolution centrées sur l'autonomie et la solidarité.

Même si aujourd'hui les discours politiques ou médiatiques parlent de tolérance, de diversité ou de refus des **discriminations**, les familles monoparentales restent des familles fortement stigmatisées, que ce soit de manière ouverte ou de façon plus ou moins cachée. Il suffit de remonter à quelques années en arrière lors des « émeutes de banlieue » : les familles monoparentales ont alors été accusées d'être l'une des causes de ces désordres sociaux ; on décrivait des mères débordées et impuissantes – ayant subtilement éliminé ou discrédité la fonction paternelle, laissant ainsi leurs enfants, sans repères, aller à la dérive, subir de « mauvaises influences » et incapables de s'intégrer à la société. Les propositions d'alors nous apparaissent aujourd'hui étonnantes et particulièrement violentes : encadrement militaire de la jeunesse ou nettoyage des « quartiers sensibles » au « Kärcher ». Depuis, des sanctions ont été proposées pour corriger ces mères « défaillantes », mais aussi des couples de parents jugés de la même façon, et les punir du comportement de leurs enfants : suspension des allocations familiales, amendes, voire peines de prison. De leur côté, de nombreux professionnels des métiers d'aide ont tendance à considérer les familles monoparentales comme des familles incomplètes, souvent difficiles à suivre et candidates à des défauts de la parentalité que seule la réintroduction urgente du « père », sous n'importe quelle forme que ce soit, pourrait corriger.

Socialement, la plupart de ces familles sont considérées comme des « familles en difficultés », voire comme des « mauvaises familles » : famille incomplète, mère ne sachant pas s'occuper de ses enfants et imposant une sorte de **matriarcat**, enfants tyranniques ou délinquants.

Thérapie familiale dans des quartiers dits « difficiles »
Jean-François LE GOFF

- 1- Après avoir défini ce qu'est une « famille monoparentale », citez deux autres modèles de famille (2 points)
- 2- Expliquez le terme « discrimination » (1 point)
- 3- Donnez la définition de « matriarcat » (1 point)
- 4- Selon vous, que veut dire l'auteur quand il aborde « la stigmatisation des familles monoparentales » (2 points)
- 5- Faites un commentaire du texte puis en vous positionnant en qualité de professionnel du travail social, engagez-vous dans une discussion sur la place du père dans l'éducation des enfants (2 pages) (10 points)

Sur l'ensemble :

- 2 points sont accordés à l'orthographe, grammaire et vocabulaire
- 2 points au style, syntaxe, structure, organisation de l'écrit.

DUREE DE L'EPREUVE : 2 HEURES